

Atelier régional du PRIAF Riz

8 au 12 mai 2006

Ouagadougou – Burkina Faso

Compte rendu

Marie Jo DUGUÉ - CIEPAC
Hélène DAVID-BENZ - CIRAD
Laurent LIAGRE - IRAM
Jeanot MINLA - APM

Juillet 2006



iram



apm

LE PRIAF - Riz

Le PRIAF-Riz vise à renforcer la coordination entre les acteurs privés et publics au sein des filières riz, à améliorer la circulation de l'information et à accroître la capacité d'analyse et de négociation des organisations professionnelles. La Guinée, le Mali et le Sénégal, sont impliqués dans ce projet depuis début 2002, à travers la construction et l'animation d'observatoires nationaux des filières, ainsi que la formation de responsables d'organisations professionnelles sur les mécanismes de fonctionnement des filières et des marchés.

Des initiatives similaires se sont parallèlement développées dans la sous région (notamment au Burkina Faso, au Niger, au Ghana et au Bénin). Aussi, le PRIAF-Riz a-t-il initié un processus de rapprochement et d'échange d'expériences entre ces différentes initiatives, qui a abouti à la création du Réseau des observatoires du riz en Afrique de l'Ouest (**RIZAO**) en 2004.

Le PRIAF-Riz bénéficie de l'appui technique du **CIRAD**, de l'**IRAM**, du **CIEPAC**, du réseau **APM Afrique**.

- **APM**

B.P. 10 008 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (237) 221.53.89 • Fax : (237) 220.55.20
apmafrique@yahoo.fr

- **CIRAD**

Avenue Agropolis, 34 398 Montpellier Cedex 5
Tél. : 33 (0)4 67 61 58 00 • Fax : 33 (0)4 67 61 59 88
dir-es@cirad.fr

- **CIEPAC**

930, Chemin des Mendrous 34170 Castelnau le Lez France
Tel : 33(0)4 67 79 60 11 • Fax : 33 (0)4 67 72 99 76
ciepac@wanadoo.fr

- **IRAM Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3
34980 Montferrier sur Lez France
Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68
iram@iram-fr.org

**Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles
en matière de marchés et politiques
– CIRAD IRAM APM CIEPAC –**

- **Coordonnées des dispositifs d'observatoires nationaux
des filières riz :**

Au Mali, le Réseau Riz Mali :

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali – BP 3299, Bamako – Tel : (223)
21 87 24 – Fax : (223) 21 87 37

Personnes ressources : Abdoulaye KEITA (APCAM), Coordonnateur,
reseaurizmali@arc.net.ml ; Faliry BOLY (SEXAGON), Tel : (223) 235 20 45,
sexagon@cefib.com

Au Sénégal, l'Observatoire National du Riz au Sénégal :

DAPS, 3 rue Thiong prolongée, Dakar – Tél : (221) 823 42 16, 536 62 88 - Fax (221) 823 75
96

Personnes ressources : Bafodé DRAME (DAPS), Coordonnateur, fodebaya@hotmail.com ;
Oumar Samba Ndiaye (ARM), Tél 8212 124, 650 36 98, oumarsambandiaye@hotmail.com ;
Saliou SARR (CIRIZ), Tél 545 78 92, sarr_saliou@hotmail.com

En Guinée, l'Observatoire du riz et des produits viviers

BCEPA - BP 570 Conakry - Tel : (224) 41 15 61 - Fax : (224) 41 43 56.

Personnes ressources – Lansana BAYO (BCEPA), Coordonnateur,
lansanabayo@hotmail.com, Amadou YANSANE (BCEPA), yansanef@yahoo.fr, Michael
CAMARA (BCEPA)

- **Coordonnées de l'équipe d'appui**

Pour APM, Jeanot MINLA : apmafrique@yahoo.fr

Pour le CIEPAC, Marie-Jo DUGUÉ: ciepac@wanadoo.fr

Pour l'IRAM , Laurent LIAGRE : l.liagre@iram-fr.org

Pour le CIRAD, Hélène DAVID - BENZ : benz@cirad.fr

Sommaire

1. Introduction : objectifs généraux du PRIAF-Riz et objectifs de l'atelier de Ouagadougou	5
2. Déroulement de l'atelier	6
a. Participants et organisation de l'atelier.....	6
b. Programme	6
3. Synthèse des travaux.....	7
a. La dynamique institutionnelle liée à la filière riz.....	7
b. Bilan du PRIAF Riz	11
Acquis.....	11
Faiblesses	11
c. Ebauche de programme sous-régional.....	13
4. Conclusion.....	15

1. Introduction : objectifs généraux du PRIAF-Riz et objectifs de l'atelier de Ouagadougou

Le riz occupe une place importante et croissante dans l'alimentation des populations Ouest - africaines. Or les filières locales sont encore très inégalement compétitives et les importations dans la sous-région augmentent beaucoup plus rapidement que la production locale.

La consolidation des filières riz est donc, et de plus en plus, un enjeu stratégique pour les Etats et les instances sous-régionales. Par ailleurs, les dynamiques d'organisation professionnelle qui se développent depuis quelques années traduisent la prise de conscience de cet enjeu et la volonté des acteurs, notamment des producteurs, d'y faire face.

Dans ce contexte, le PRIAF Riz, qui a bénéficié d'un financement du MAE de 2003 à 2006, a été conçu comme un outil d'appui à la coordination entre acteurs dans le champ économique et politique, en apportant en particulier un appui aux organisations de producteurs ; il s'appuie sur un dispositif combinant production et échange d'information, concertation entre les acteurs du secteur rizicole, et renforcement des capacités d'analyse et de négociation des organisations professionnelles.

Les **principales activités** conduites dans le cadre du Projet ont été de trois types :

- production d'information au sein des Observatoires nationaux de trois pays (Guinée, Mali, Sénégal)
- échanges et réflexions aux niveaux national et régional, dans le cadre des observatoires ou au cours d'ateliers nationaux et régionaux. En dehors de la Guinée, du Mali et du Sénégal, quatre pays ont participé aux activités du PRIAF : le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana et le Niger
- formation des leaders d'organisations professionnelles rizicoles (élaboration de modules de formation sur l'analyse des filières riz)

L'atelier de Ouagadougou est le deuxième des ateliers régionaux de concertation organisés par le PRIAF. Le premier s'est tenu à Bamako en mai 2004. Il a permis de dresser un bilan de la dynamique des filières riz dans les pays représentés.

Les objectifs de l'atelier de Ouagadougou, intervenant en fin de Projet, étaient de trois ordres :

- au plan institutionnel, mieux comprendre et comparer les dynamiques de structuration professionnelle et interprofessionnelle dans les secteurs rizicoles des différents pays d'Afrique de l'Ouest ;
- au plan technique, valider la construction des bases de données dans les 3 pays et ébaucher une réflexion pour le développement d'un système d'information régional ;
- en termes de capitalisation et de prospective, jeter les bases d'une réflexion rétrospective sur les trois années du PRIAF et tracer les grandes lignes d'une proposition de dispositifs collectifs sur le riz au niveau régional susceptible d'intéresser les institutions nationales et sous-régionales et les bailleurs de fonds.

2. Déroutement de l'atelier

a. Participants et organisation de l'atelier

L'atelier a rassemblé au total 31 participants (voir liste en annexe 1) ; outre l'équipe d'animation du PRIAF, il s'agissait soit d'acteurs de la filière (7 producteurs et un commerçant) soit de techniciens et d'experts impliqués dans son développement.

Les participants à l'atelier représentaient :

- sept pays (Bénin, Burkina, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal) ;
- plusieurs institutions ou projets présents à l'échelon régional : ROPPA, UEMOA, Projet MISTOWA (IFDC), OXFAM ;
- le SCAC de l'Ambassade de France et l'Union Européenne, qui sont en position de bailleurs de fonds pour des programmes d'appui aux filières riz dans la région, ont également participé à une partie des travaux.

b. Programme

Après l'ouverture et l'accueil des participants, l'atelier s'est déroulé en quatre temps (voir ordre du jour en annexe 2) :

- des exposés et débats sur le contexte sous-régional des filières rizicoles et les actions en cours à ce niveau, avec les présentations des représentants du ROPPA, de l'IFDC pour le projet MISTOWA, d'OXFAM et de l'UEMOA. (1^{er} jour),
- l'échange d'informations sur les dynamiques d'organisation professionnelle en cours dans les pays représentés (2^{ème} journée),
- la présentation des observatoires nationaux et de leurs activités, en particulier l'état d'avancement de la mise en place des bases de données nationales sur les filières riz (3^{ème} journée)
- enfin, le bilan du PRIAF-Riz et la réflexion sur la suite à donner à ce programme d'un point de vue technique et institutionnel (y compris une ébauche de faisabilité financière et l'établissement d'un programme d'action à court terme) (Jours 4 et 5).

En fin d'atelier, les conclusions des travaux ont été présentées à Mr Bonoudaba DABIRE, Ministre délégué à l'Agriculture auprès du MAHRH du Burkina Faso, à Mr Mohamadou Magha du Secrétariat Technique du ROPPA, et au Commissaire à l'Agriculture de l'UEMOA, Mr Félix DANSSOU.

3. Synthèse des travaux

Les textes et/ou les supports des présentations réalisées au cours de l'atelier sont disponibles sur le CD-Rom de synthèse de l'ensemble des productions du PRIAF Riz.

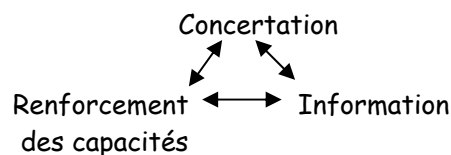
Nous donnons ici un aperçu synthétique des présentations et des débats qui les ont suivies. Il ressort des trois premiers jours de travaux que les filières riz ouest-africaines sont en rapide évolution notamment sur le plan de l'organisation des groupes d'acteurs et de la concertation inter-acteurs, à l'échelle de la sous-région, comme au niveau national.

C'est en tenant compte de ce contexte qu'un premier bilan du PRIAF Riz a été dressé et qu'une ébauche de programme d'action a été tracée pour la suite.

a. La dynamique institutionnelle liée à la filière riz

- Une forte dynamique à l'échelon sous-régional

On observe un grand nombre d'initiatives qui impliquent les institutions politiques, les administrations et/ou la société civile, et ce, au niveau local, national et régional. Cette dynamique foisonnante s'articule autour de trois pôles en interaction :



Elle se traduit par :

- des évolutions internes aux OPA : le ROPPA a ainsi engagé une réflexion sur une possible organisation par filière en son sein, qui croiserait l'entrée essentielle que demeure l'« agriculture familiale » ; cette option permettrait à l'organisation de mieux répondre à la structuration croissante des OP filières au niveau national ; elle faciliterait par ailleurs le développement d'un argumentaire technique sur les politiques agricoles. C'est dans cet esprit que le ROPPA a lancé une « campagne riz » lors de son atelier de Conakry en octobre 2005 ;

- des interventions de plus en plus fréquentes, de la part des OP notamment, pour obtenir un engagement des politiques dans le soutien des filières nationales ;

- une prise de conscience et une implication croissante des décideurs, avec, en particulier, la volonté affichée au niveau sous-régional de disposer d'outils d'information et de dispositifs de concertation (Système d'Information Agricole Régional et Cadres de Concertation de l'UEMOA)

- des appuis divers et convergents (sinon coordonnés) de la part de différents partenaires : ainsi, le soutien apporté par OXFAM aux actions de lobbying dans le cadre du « plaidoyer pour un commerce équitable », les actions du projet MISTOWA qui travaille à développer les systèmes d'information, à en former les utilisateurs potentiels et plus généralement à améliorer la fluidité des échanges commerciaux ; ces programmes, où le riz occupe une place importante ont un double impact : sur le plan « technique » (impact des actions proprement dites) mais également en contribuant à renforcer les capacités des acteurs impliqués dans ces actions.

...qui converge sur la question du niveau du TEC

La protection des marchés est l'outil le plus facilement mobilisable par les PMA (et PED en général) pour aider leurs agricultures ; mais cette protection ne suffit pas si elle ne se double pas d'une politique volontariste de renforcement des filières à l'échelon national en vue d'améliorer à terme leur compétitivité (politique dont le financement peut être assuré par exemple par le produit des taxes à l'importation). Les négociations en cours au sein de la CEDEAO offrent un contexte qui peut permettre de rediscuter des mesures de protection à l'importation définies dans le cadre de l'UEMOA. Le niveau actuel du TEC pour le riz, qui a constitué un net désarmement tarifaire pour nombre de pays de l'UEMOA, est en particulier incompatible avec la politique actuelle du Nigeria. La TCI¹, autorisée pour les Produits Spéciaux dans le cadre des Mesures de Sauvegarde Spéciale de l'OMC, qui fournit une marge de manœuvre pour limiter l'impact des fluctuations des prix internationaux, n'est quand à elle pas ou très peu utilisée. Mais l'argumentaire technique en faveur de mesures de protection reste largement à améliorer, et cela doit être fait rapidement compte tenu des échéances (négociations CEDEAO et APE).

...et qui reste à renforcer, aussi bien sur les plans institutionnel que financier

➤ La structuration des OPA se poursuit avec la mise en place de plates-formes nationales là où elles n'existaient pas encore et l'apparition d'organes de coordination par filières au sein de certaines OP faitières. Il en résulte une reconnaissance croissante de la légitimité des organisations nationales et régionales. Cependant la concertation et à plus forte raison la connivence entre OP et administration est encore loin d'être la règle générale ; les relations doivent être normalisées, les échanges systématisés dans un souci d'efficacité, et notamment pour la défense des dossiers sur la scène mondiale.

➤ L'UEMOA prévoit de mettre en place des cadres de concertation par filière (qui devraient perdurer dans le dispositif CEDEAO). Mais ces cadres de concertation ne sont pas encore complètement définis dans leur fonctionnement, leur positionnement institutionnel et leur rôle, ni dans leur financement.

De même, si le principe d'un Fonds Régional de Développement Agricole est acquis, ni sa structure, ni ses modalités d'action ne sont encore connus avec précision.

Ces différents outils sont encore en construction ; à terme ils peuvent constituer les instruments d'une politique agricole sous-régionale cohérente, favorable au développement des filières, et notamment de la filière riz.

- Au plan national, des organisations professionnelles en cours de consolidation

Les organisations professionnelles rizicoles se structurent progressivement ; leur champ d'action, souvent technique au départ, a tendance à inclure de plus en plus des activités de défense et de promotion de la filière.

- Evolution institutionnelle : si la FUCOPRI existe au Niger depuis 99, c'est seulement au cours des derniers mois que la Fédération Nationale des Producteurs de Riz du Sénégal et la Fédération des Riziculteurs du Burkina ont vu le jour officiellement ; de même, la création d'un volet riz du CNOP en Guinée, l'organisation de la représentation des riziculteurs au sein de

¹ Taxe Commune sur les Importations

**Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles
en matière de marchés et politiques
– CIRAD IRAM APM CIEPAC –**

l'AOPP et de la plate-forme nationale des OP du Mali, l'assemblée constitutive du CCR au Bénin sont récentes.

L'évolution institutionnelle présente ainsi deux tendances : la première qui concourt à la mise en place progressive d'organes de représentation uniques au niveau national (pour répondre au besoin du dialogue politique), la seconde qui tend à chercher un équilibre au sein des OP à travers une structuration croisée entre la mission généraliste (d'appui à l'agriculture familiale) et les missions spécialisées (travail sur les filières notamment).

- Deux axes d'action majeurs : les actions d'ordre technique, ou opérationnel, ont pour certaines été engagées depuis longtemps. Elles sont destinées à améliorer les conditions de production (accès aux intrants par exemple) et/ou les performances des étapes de transformation, commercialisation ; les activités sont surtout conduites au sein des OP de base mais également à des niveaux d'organisation supérieurs.

Plus récemment, les actions de plaidoyer, de lobbying, et plus généralement de communication et de défense des intérêts ont pris beaucoup d'importance et ce, dans tous les pays. Elles sont conduites en général au niveau national et elles posent donc la question de la représentativité des OP existantes. Le mouvement de structuration évoqué ci-dessus a d'ailleurs en partie été motivé par la recherche d'une base sociale plus visible, permettant de créer un rapport de force favorable en s'alliant éventuellement avec d'autres acteurs de la société civile.

Il faut souligner que les appuis extérieurs (comme le travail d'OXFAM sur le plaidoyer pour un commerce équitable) jouent souvent un rôle important dans l'impulsion et surtout le développement de ces actions ...

Au fur et à mesure que les structurations se consolident à l'échelon national, la question de l'intégration régionale se pose avec de plus en plus d'acuité, ce qui explique que l'importance accordée à ces questions par les faitières régionales, telles que le ROPPA et le RECAO (Réseau des Chambres d'Agriculture).

- Des interprofessions rizicoles encore balbutiantes

Que les « interprofessions » aient une existence formelle (par ordre d'ancienneté, CIRIZ au Sénégal, CIRB au Burkina ou GRIB au Ghana), qu'elles soient en cours de constitution ou seulement en gestation, on retrouve un certain nombre de constantes dans les dynamiques interprofessionnelles :

- une tendance à construire la compétitivité des riz locaux sur la recherche de qualité ;
- un poids fort du marché international sur le fonctionnement des filières riz, avec des importations élevées ou en forte croissance et souvent peu contrôlées, qui perturbent les marchés ;
- une spécialisation souvent faible des acteurs, voire l'absence de certains métiers.

(cf. fiches d'identification des cadres de concertation nationaux en annexe 3)

Les niveaux d'organisation des groupes d'acteurs sont très variables d'un pays à l'autre et, dans un même pays, selon les types d'acteurs et/ou les systèmes de production ; les commerçants notamment, ainsi que les importateurs, sont à la fois peu organisés et en général peu ou pas intéressés pour s'impliquer dans une concertation interprofessionnelle.

Les rôles des interprofessions sont encore le plus souvent concentrés sur la résolution de problèmes techniques rencontrés par les producteurs : approvisionnement en intrants, crédit de campagne ; elles permettent cependant également à ces derniers de se positionner dans les débats politiques. Les interprofessions interviennent peu en aval (sauf au Ghana). Il faut par ailleurs noter qu'au Sénégal, les producteurs sont au centre de l'Interprofession d'autant plus que, par

défaut, ils sont partie prenante de la plupart des étapes de la filière, y compris les métiers d'aval (transformation, commercialisation).

Plusieurs points méritent d'être soulignés :

- Pour que les interprofessions fonctionnent utilement, il faut que les différents groupes d'acteurs soient représentés donc organisés pour cela, les producteurs bien-sûr, l'Etat dans de nombreux cas, mais également les commerçants, les transformateurs et les acteurs indirects que sont les banques, etc.

- Les interprofessions doivent trouver des financements pour leur fonctionnement et, surtout, pour leurs actions ; l'idée de trouver ces moyens dans les revenus de taxes fiscales ou parafiscales peut se révéler incompatible avec les cadres réglementaires de l'UEMOA et de la CEDEAO.

- Le problème majeur reste celui du déficit de professionnels d'aval organisés et de la position que doivent prendre les producteurs dans ce contexte : la plupart des riziers ont disparu (la faible rentabilité de l'opération ne permettant pas le maintien d'acteurs directs à plein temps sur ce créneau), remplacés par d'autres acteurs non spécialisés et/ ou des prestataires ; pour développer une approche interprofessionnelle durable, les producteurs doivent-ils rechercher des acteurs d'aval spécialisés et organisés (étuveuses, commerçants), voire favoriser leur émergence ou leur consolidation, ou s'impliquer eux-mêmes ?

Faut-il par ailleurs renforcer la coopération avec les partenaires de la production pour l'accès au crédit, la fourniture d'intrants, de semences... ?

- Les observatoires

Les premiers observatoires de la filière riz ont été initiés en 1999, avec l'appui technique du CIRAD et l'appui financier du Ministère français des Affaires Etrangères (ORIZA en Guinée, Réseau Riz au Mali et ONRS au Sénégal). Plusieurs autres observatoires ont vu le jour par la suite dans les pays voisins, impulsés par des projets intervenant sur l'ensemble de la filière riz : l'ONRiz au Burkina Faso (lié au PAFR, sur financement UE), l'observatoire de la filière riz au Niger (composante du PAFRiz, financement UE). Au Mali, le Programme d'Appui à la Filière Riz (UE) est venu renforcer très substantiellement les moyens du PRIAF alloués au Réseau Riz.

En 2004, à l'issue de l'atelier régional de Bamako, le Réseau des Observatoires Riz de l'Afrique de l'Ouest (RIZAO) a été officiellement constitué par les coordonnateurs des différents observatoires. Les formalités administratives ont mobilisé les énergies et la communication pendant les premiers mois, il faut maintenant définir un plan d'action concret en concertation entre les différentes structures.

Une convergence d'intérêt pour ces systèmes d'information est manifeste. Toutefois, les ambiguïtés restent fortes entre des objectifs qui, de plus en plus, visent des acteurs de la filière et leurs organisations (notamment en termes de réduction des asymétries d'information en faveur des producteurs) et des dispositifs institutionnels que les organisations professionnelles ont du mal à s'approprier. Là où elles existent, les OP faitières s'accordent sur l'importance de disposer d'un outil spécifique d'analyse et de diffusion, et revendiquent globalement la primauté des OP comme devant être le public cible prioritaire. Mais pour ces organisations naissantes, voire embryonnaires, les préoccupations premières sont de consolider leur structuration, de définir leurs champs d'action. Elles n'ont pas à l'heure actuelle la capacité organisationnelle et humaine de prendre en charge ces dispositifs. Le positionnement flou des OP vis-à-vis de l'appropriation des observatoires est d'ailleurs inhérent à la vocation plurielle de ces derniers, conçus pour être au service de « l'ensemble des acteurs » (i.e. publics et privés) intervenant dans le secteur rizicole ; même si la position de faiblesse particulière des producteurs en terme d'accès à l'information en fait des cibles privilégiées.

De fait, les observatoires restent hébergés soit par l'administration agricole (Sénégal et Guinée), soit par des projets (Niger, Burkina), soit par les Chambres d'Agriculture (Mali). Leurs instances de pilotage sont multi-institutionnelles et comportent des représentants des organisations professionnelles comme des structures publiques. Mais compte tenu, des contraintes locales de communication et de la multiplicité des responsabilités des leaders paysans, l'implication effective de ces derniers dans l'orientation des observatoires est marginale. De même, les types de supports de communication, les modes de diffusion, le niveau de langage employé, restent très largement ceux des cadres ou des techniciens et sont peu accessibles à la base, malgré les efforts réalisés dans ce domaine.

b. Bilan du PRIAF Riz

Avec des moyens relativement modestes et dans un laps de temps plutôt court, le PRIAF Riz a eu l'ambition de mobiliser de nombreux acteurs à l'échelle de la sous-région; il s'agissait d'initier des dynamiques, d'engager des processus de renforcement de capacités, de générer et d'échanger des informations. Les acquis du Projet aussi bien que ses faiblesses tiennent en grande partie à cet écart entre les ambitions du projet et les moyens consacrés, le tout dans un contexte d'initiatives multiples dont il n'est pas à l'origine pour la plupart mais qu'il a pu contribuer à consolider.

Acquis

A ce stade, les acquis du PRIAF Riz sont à la fois d'ordre opérationnel et méthodologique et d'ordre institutionnel :

- les observatoires nationaux et les ateliers régionaux ont constitué des lieux d'échanges entre acteurs privés et pouvoirs publics ; ils ont dans certains cas permis d'ébaucher des cadres de concertation ;
- des outils de formation ont été produits : ils sont encore perfectibles et l'atelier de juillet 2006 permettra de préparer leur finalisation en concertation avec les utilisateurs ;
- on enregistre des progrès dans la production d'information centralisée et structurée ;
- l'ensemble des participants s'entend à reconnaître l'importance de dispositifs d'information nationaux et régionaux ; de tels dispositifs se mettent en place progressivement ;
- la volonté de rapprochement régional entre observatoires s'est matérialisée par la création du réseau régional : le RIZAO ;
- enfin, par les échanges qu'il a favorisés et le renforcement de capacités auquel il a travaillé, le PRIAF a contribué à la structuration des acteurs au niveau national et régional ...

Faiblesses

Les participants à l'atelier ont fait ressortir certaines limites du Projet qui tiennent principalement à sa faible ampleur (temps et moyens disponibles) et au contexte dans lequel il s'est développé :

Faiblesses de fonctionnement

- Le nombre de pays concernés par le PRIAF reste trop limité.
- Le programme a été très (trop ?) ambitieux compte tenu des ressources. On s'est heurté notamment aux obstacles suivants : ressources humaines dédiées au Projet trop limitées, déficit d'appui extérieur, enveloppe financière globale insuffisante, sous-estimation des coûts cachés liés au pilotage collectif.
- Le fractionnement des financements et les délais d'exécution resserrés ont également posé des problèmes, tant logistiques qu'en termes d'impact (informations des bulletins dépassées à leur parution).

**Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles
en matière de marchés et politiques
– CIRAD IRAM APM CIEPAC –**

- Les Organisations de Producteurs sont encore trop peu associées au pilotage ; elles interviennent peu, notamment, dans la gestion des observatoires.
- Les acteurs de l'aval sont très peu présents, en partie parce qu'ils ne sont pas structurés, mais également parce qu'ils peuvent être réticents à partager l'information.

Les principales activités des observatoires nationaux liés au PRIAF 1 et 2 (bilan partiel des phases 1 et 2, mai 2006)

- Bulletins nationaux (travail de compilation de données, d'analyse et des synthèses réalisé par les coordonnateurs des comités de rédaction).
3 à 4 bulletins par pays (de mai 2003 à mai 2005)
- Etudes (bibliographiques ou de terrain)
 - . études participatives avec les OP sur la commercialisation et la qualité du riz,
 - . synthèses bibliographiques sur la filière riz
- Groupes de travail multi-institutions et multi-acteurs : comité de rédaction des bulletins, comités de pilotage, comités techniques, préparation des ateliers...
- Ateliers nationaux inter-acteurs
- Centralisation d'informations (statistiques et documentaires)
 - . 1 répertoire documentaire (Mali)
 - . 2 bases de données documentaires en construction (Mali et Sénégal)
- Bases de données statistiques (en construction) : production, importations, prix, intrants

Les principales activités régionales :

- 1 atelier régional d'élaboration du module de formation : Conakry 2004
- 1 kit de formation en cours de finition (4 manuels du formateur et 4 livrets de l'apprenant)
- 2 Ateliers régionaux d'échange d'expérience : Bamako 2004, Ouagadougou 2006
- Bulletins régionaux

Insuffisances du champ d'action

Au stade actuel, des besoins se font en particulier sentir dans les domaines suivants qui n'ont pas (ou insuffisamment) été pris en charge par le PRIAF :

- Manque d'outils d'aide à la décision en matière de choix politiques
- Les outils de communication adaptés aux OP n'existent pas ou sont insuffisants
- Les outils pédagogiques élaborés dans le cadre du PRIAF doivent encore être adaptés pour convenir aux différents types de public potentiels.

Constats et enseignements

Au-delà de l'évaluation des résultats du PRIAF par rapport aux objectifs initiaux du Projet, il est intéressant de tirer des enseignements de l'expérience. Les points de réflexion suivants méritent d'être notés :

- l'efficacité des observatoires dépend assez largement de leur hébergement institutionnel (au sein de l'administration, d'un Projet, de l'interprofession, d'une OP, ...) ; ceci ne veut pas dire qu'il existe un modèle unique, mais que cet hébergement doit être raisonné en fonction du contexte national dans une période donnée.
- Il est essentiel de renforcer la dimension multi-acteurs des dispositifs de gouvernance.

**Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles
en matière de marchés et politiques
– CIRAD IRAM APM CIEPAC –**

- Les cadres de concertation restent trop souvent des lieux de débat (utiles au demeurant) et ne sont pas assez opérationnels : pour être utiles, ils doivent servir à développer des **plans d'action** pour répondre aux enjeux stratégiques, et ils doivent ensuite assurer le pilotage de ces activités.

- Produire de l'information, fut-elle juste et pertinente, ne suffit pas ; il faut être capable (collectivement) de l'analyser et de l'utiliser pour développer une argumentation efficace... Cela suppose donc de former les utilisateurs.

- Il faut constater que nous faisons face actuellement à des exigences contradictoires en termes de délai : les processus de structuration institutionnelle et de construction des savoir-faire se situent sur le moyen et le long terme, alors que certains enjeux se posent de façon urgente (échéances des négociations sous-régionales sur le TEC par exemple). Pour tenter de résoudre cette contradiction, l'établissement de compromis et des allers-retours (ajustements successifs) sont nécessaires...

c. Ebauche de programme sous-régional

Après avoir ébauché un bilan du PRIAF-Riz dans les termes ci-dessus, les participants à l'atelier ont partagé le souhait de poursuivre une action commune. L'idée n'est pas de développer une suite à ce Projet, mais plutôt de construire sur les bases mises en place par le PRIAF, un programme sous-régional plus large, dont les grandes lignes seraient les suivantes :

Objectif

Continuer à renforcer les capacités des acteurs nationaux et régionaux :

- à améliorer les performances des filières riz
- à formuler des argumentaires économiques et politiques pour défendre les intérêts des filières

Axes prioritaires :

- la formation dans les domaines de l'analyse de filière, de la structuration institutionnelle et de l'élaboration d'argumentaire politique

Ces formations ,nécessaires à la poursuite de la structuration, doivent concerner en priorité les producteurs mais pourrait utilement être étendue aux acteurs de l'aval.

- la consolidation des observatoires riz nationaux et au niveau régional est également essentielle ; elle passe par :

- ☐ le renforcement du co-pilotage de ces observatoires entre acteurs publics et privés,
- ☐ l'amélioration des bases de données (enrichissement des bases pour mieux répondre aux enjeux majeurs, incorporation d'indicateurs permettant le suivi-évaluation des filières, modélisation),
- ☐ une plus grande valorisation et un meilleur partage de l'information,
- ☐ la mise en place d'une veille économique et la mise en œuvre rapide d'études en cas de besoin

- l'accompagnement des dynamiques de concertation inter-acteurs (différents types d'acteurs : privés/ publics/ acteurs indirects, au niveau régional /national...)

- la recherche d'appuis institutionnels et financiers

- le renforcement des capacités d'analyse

Principes de base pour le futur programme

- Valoriser les acquis du PRIAF, en s'affranchissant des contraintes structurelles (configuration à revoir)
- Elargir à ... pays de l'UEMOA **et de la CEDEAO**
- Un dispositif construit sur un cycle diagnostic → suivi-évaluation → impact doit conférer à ce programme une dimension évolutive
- Eviter l'approche projet (bulle externalisée) → rechercher des financements pérennes, des ressources propres internes à la sous-région
- Nécessaire articulation avec :
 - > les dynamiques en cours au niveau UEMOA et CEDEAO (d'un point de vue institutionnel avec la création de cadres de concertation, d'un point de vue politique avec la fixation du TEC)
 - > les dynamiques institutionnelles des institutions représentatives sous-régionales : ROPPA, RECAO, ROESAO éventuellement...
- recherche de synergie avec les initiatives d'appui : MISTOWA, OXFAM...
- veiller à respecter le principe de subsidiarité entre dispositifs nationaux et régionaux...

Hypothèse de montage

La proposition est finalement celle d'une association de dispositifs nationaux autonomes dans leur configuration institutionnelle, leurs activités, leurs partenariats (pour s'adapter au mieux aux configurations nationales) et d'un dispositif régional co-piloté par le ROPPA et le RECAO. Les modalités d'interface restent à définir mais devront garantir à la fois la synergie et la subsidiarité entre les différents dispositifs nationaux et le dispositif régional.

Il s'agit également de tirer parti des outils en cours de mise en place par l'UEMOA (ou à venir dans le cadre de la CEDEAO) : cadre de concertation, système d'information agricole régional, fonds régional de développement agricole.

Pistes pour des sources de financement pérennes

Diverses pistes ont été proposées :

- Trouver des financements auprès des acteurs eux-mêmes (lesquels, où et comment)
- Rechercher des cofinancements dans les pays
- Rechercher des cofinancements bilatéraux
- Négocier la création d'un fonds de développement (communautaire ou national mais dans ce cas cohérent entre pays) abondé par des prélèvements sur les importations de riz, des taxes parafiscales ou le budget national.

Ces pistes sont au moins en partie complémentaires. Dans un double souci de mise en place rapide et de pérennisation du programme, il faut en effet trouver des sources de financement mobilisables à court terme et des dispositifs durables de type « fonds de développement ».

Plan d'action à court terme pour l'élaboration du programme

- Travail dans chaque pays pour développer des propositions pour les dispositifs nationaux
 - Elaboration des termes de référence pour l'élaboration de la proposition de projet
- Celle-ci devra être soumise à des bailleurs potentiels (Hub, AFD... ?) afin de financer :
- ☐ la préparation d'une première proposition
 - ☐ les ateliers de validation nationaux (1 /pays)
 - ☐ la finalisation de la proposition, à soumettre au(x) financeur(s)

4. Conclusion

Tout au long de cet atelier, les débats ont été extrêmement riches et animés, ce qui témoigne de l'avancée substantielle effectuée dans la réflexion sur les conditions du développement de filières riz compétitives au sein de la sous- région Ouest africaine.

Certes, les participants ne sont qu'une infime partie des acteurs concernés mais ils représentent des groupes plus larges au sein desquels la prise de conscience des enjeux et les capacités à les affronter se renforcent régulièrement.

Les décideurs politiques et les bailleurs de fonds sont, eux aussi, conscients de ces enjeux, et cela se traduit par des actions et programmes de plus en plus nombreux, visant à renforcer l'information et les capacités des acteurs, à coordonner les actions et à mettre en place les conditions favorables

Cependant, un obstacle majeur au développement des filières reste à l'heure actuelle la compétition exercée par les importations en provenance de pays où la productivité est très supérieure à celle de nombreux systèmes de production africains, notamment rizicoles (maîtrise de l'eau, valorisation des intrants...). Cette compétition pénalise souvent la mise en marché des riz locaux et entrave de fait la modernisation des rizicultures africaines.

Le renforcement des capacités des producteurs et des autres groupes d'acteurs pour améliorer la productivité aux différentes étapes, un meilleur partage de l'information et une meilleure coordination pour limiter les coûts de transaction, des choix de politiques agricoles qui donnent aux filières nationales les moyens de renforcer leur compétitivité sont autant de domaines d'action qui doivent être mis en œuvre en Afrique de l'Ouest pour une consolidation durable des filières riz.

ANNEXE 1 : Liste et coordonnées des participants

Atelier PRIAF – Bamako, 8 au 12 mai 2006

	Nom et prénom	Pays	Institution	Adresse postale	Tel/Fax	Email
1	DRAME Bafodé	SENEGAL	DAPS	BP 4005 DAKAR	(221) 864 64 13 (221) 864 64 85 (221) 536 62 88	fodebaya@yahoo.fr
2	DIOP Ndiawar	SENEGAL	CIRIZ	BP 70 Ross Bethio	(221) 963 33 50	fpa.dag@sentoo.sn
3	MOREIRA Jean	SENEGAL	SAED	BP 74 Saint-Louis	fax (221) 961 12 63 (221) 641 35 13 (221) 961 15 33 /34	moreira748@yahoo.fr
4	SARR Saliou	SENEGAL	ROPPA	BP 3081 DAKAR	(221)569 53 13	saliou.sarr@asprodeb.org
5	HASSANE Salou	NIGER	Cooplata CA/Fucopri/CPS	BP 83 CPS Tillabéry	Cel (227) 26 75 99	pafriz@intnet.ne
6	MANOMI Ibro	NIGER	PAFRIZ	BP 10 225	Cel (227) 57 57 45	pafriz@intnet.ne
7	MOSSI Ali	NIGER	PAFRIZ/CPS	BP 10 225	(227) 73 67 79	pafriz@intnet.ne
8	KANE Yahaya	MALI	APCAM	BP 3 299	(223) 22 187 25 Cel :(223) 623 30 90	sidiyaya59@yahoo.fr
9	BOLY Faliry	MALI	SEXAGON	BP 97 NIONO	(223) 23 520 45	sexagon@cefib.com
10	KEITA Abdoulaye	MALI	APCAM	BP 3299	(223) 221 87 25 (223) 221 87 37 Cel (223) 642 92 72	abdoulaye.keita@apcam.org abdoulayebkeita1@yahoo.fr
11	DIARRA Tidiani	MALI	INFORIZ APCAM	BP E 310	(223) 221 42 61 Fax: (223) 221 42 61 Cel (223) 672 41 34	inforiz@apcam.org tidiani.diarra@apcam.org tidianidiarra@yahoo.fr

**Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles
en matière de marchés et politiques
– CIRAD IRAM APM CIEPAC –**

12	YANSANE Amadou	GUINEE	Observatoire riz	BP 576 Conakry	(224) 60 22 16 23 (224) 60 30 58 81	yansanef@yahoo.fr
13	N'POUNA Urbain	GUINEE	PRIAF CNOFG	BP 1602 Conakry	(224) 64 26 02 94 (224) 30 43 58 81	cnop.guinée@yahoo.fr
14	MAES Olivier	GHANA	FSRPOP MAE	French Embassy Accra GHANA P. Box 187	(233) 244 31 13 49	maes.olivier@africaonline.com.gh
15	TETTEH BIO Emmanuel	GHANA	GRIB	Box m 37, MOFA, Accra	(233) 244 22 44 68	grib@africaonline.com.gh
16	MENDS-ODRO Ralph	GHANA	GRIB	P.O Box 0S 1507 Osu Ghana	(233) 244 23 73 75	grib@africaonline.com.gh
17	DUGUE Marie-Jo	FRANCE	CIEPAC	930 Ch. Des Mendrous 34170 Castelnau le Lez	(33) 04 67 79 60 11 (33) 06 20 68 80 86	ciepac@wanadoo.fr duguepmj@wanadoo.fr
18	LIAGRE Laurent	FRANCE	IRAM	Parc Scientifique Agropolis bat. 3 34397 Montferrier le lez	(33) 04 99 23 24 67	l.liagre@iram-fr.org
19	DAVID-BENZ Hélène	CAMEROUN	CIRAD	BP 2572 Yaoundé	tel (237) 221 25 41 fax: (237) 220 29 69	benz@cirad.fr
20	MINLA MFOU'OU Jeanot	CAMEROUN	APM / CANADEL	BP 10 008 Yaoundé	tel (237) 221 31 40 (237) 200 38 74 fax: (237) 220 55 20	jeanminla@yahoo.fr
21	GBENOU Pascal	BENIN	CCR.B	BP 21 Adjohoun	tel (229) 20 27 30 90 Cel: (229) 95 40 54 33	gbenoup@yahoo.fr
22	OUEDRAOGO Ousseyni	BURKINA	ROPPA	09 BP 884 OUAGA 09	(226)50 36 08 25	ousseini.ouedraogo@roppa.ao.org
23	OUANDAOGO Issaka	BURKINA	Intermon OXFAM	10 BP 13491 Ouaga 10	(226)50 36 20 68	oissaka@intermonoxfam.org
24	KABORE Roger	BURKINA				roger.kabore@uemoa.int
25	CUZON Jean-René	BURKINA	DDRE UEMOA		(226) 50 32 88 05	jrcuzon@uemoa.int
26	NANA Désirée	BURKINA	Union Européenne	01 BP 352 OUAGA 01	Tel (226) 50 30 73 85 Fax (226) 50 30 89 66	desiree.nana@cec.eu.int

**Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles
en matière de marchés et politiques
– CIRAD IRAM APM CIEPAC –**

27	NOUATIN Charles	BURKINA	MISTOWA / IFDC	11 BP 82 OUAGA 11	Tel (226) 50 36 80 94 Cel (226) 76 44 04 84	cnouatin@ifdc.org nouatincharles@yahoo.fr
28	CARMENTRAN Serge	BURKINA	PAMIR	BP 510 - 01 OUAGA	Tel (226) 50 31 47 73 (226) 76 54 56 06	serge.carmentran@agriculture.gov.bf
29	DRABO Amadou	BURKINA	ONRIZ RIZAO	BP 1265 BOBO-DIOULASSO	Tel (226) 20 97 57 24	onriz@fasonet.bf reseau_rizao@yahoo.fr
30	BERTHE Lancina	BURKINA	CIR-B	BP 2442 BOBO-DIOULASSO	Tel (226) 20 97 10 13 Tel (226) 20 99 10 29 Cel (226) 76 60 02 22	cirb@fasonet.bf cirb01@yahoo.fr
31	KIENOU Georges	BURKINA	UNPR-B	BP 30 TOUGAN	Tel (226) 20 53 67 08 / 39 Cel (226) 70 32 15 23	unprb@yahoo.bf

ANNEXE 2

Atelier régional du PRIAF-Riz

8 au 12 mai 2006
Ouagadougou - Hôtel Palm Beach

Ordre du jour

Jour 1 (lundi 8 mai) : Mise à niveau de l'information des participants

Objectif : permettre à chacun de positionner les réflexions qui seront développées dans la semaine par rapport à la situation actuelle

Matinée (9h30 – 12h30) :

- **9h30 : Accueil des participants et inscriptions**
- **10h30 : Allocutions d'ouverture**
- **10h 50 : Présentation du programme du séminaire**
- **11h : Organisations professionnelles régionales et dispositifs d'appui régionaux**
 - Présentation de la position du ROPPA sur le secteur riz en Afrique de l'Ouest
 - Présentation des actions de MISTOWA
 - Débats d'éclaircissement

12h30 : REPAS

Après midi (14h-17h30) :

- **14h : Dispositifs d'appui régionaux (suite)**
 - Présentation des actions de OXFAM dans le secteur du riz en Afrique de l'Ouest
- **14h30 : Contexte politique régional et international et leur implication pour la filière riz**
 - Les politiques régionales : la Politique Agricole de l'Union
 - Etats des lieux des négociations internationales
 - Débats

15h45 : Pause

Jour 2 (mardi 9 mai) :

- 1. Travaux techniques - Analyse des processus d'organisation professionnelle du local au national au sein des filières riz**
- 2. Travaux techniques - Etat des lieux de observatoires**

Objectif : Remettre en perspective dans le temps les processus d'organisation des acteurs des filières riz et analyser les réussites, les échecs, les points forts et les faiblesses de façon à en tirer des enseignements pour l'action future

Matin (8h30 – 12h30)

- **8h30 : Analyse des processus d'organisation professionnelle du local au national au sein des filières riz dans les différents pays**
Présentations par pays (20 minutes par pays + questions d'éclaircissement)
 - Guinée
 - Mali
 - Bénin
 - Niger

10h30 : pause

- **10h45 : Analyse des processus d'organisation professionnelle du local au national au sein des filières riz dans les différents pays (suite)**
 - Ghana
 - Burkina
- Débat

12h30 : REPAS

Après-midi (14h-17h30)

- **14h : Analyse des processus d'organisation professionnelle du local au national au sein des filières riz dans les différents pays (suite)**
 - Sénégal
- Débat

15h30 : pause

- **15h45 : Présentation des activités des observatoires (équipes pays)**

Jour 3 (mercredi 10 mai) :

- 1. Travaux techniques - Etat des lieux des bases de données et attentes**
- 2. Bilan des acquis du PRIAF**

Objectif : faire le point sur les activités des observatoires et le développement des bases de données et leur utilisation au niveau national

Matin (8h30 – 12h30)

- **8h30 : Observatoires PRIAF : activités des observatoires PRIAF** (bulletins, formations, concertation, bases de données (Guinée, Sénégal, Mali – 20 minutes par pays)
 - Questions de précisions

10h30 : pause

- **10h45 : Présentation des activités des autres observatoires** Burkina, Niger (20 minutes par pays), Madagascar (10 mn)
 - Questions de précisions
- **12h : Dispositifs régionaux d'information**
 - RECAO

12h30 : REPAS

Après-midi (14h-17h30)

- **14h : Dispositifs régionaux d'information**
 - RIZAO

16h00: pause

- **Travail technique sur les bases de données (groupe restreint)**
 - Harmonisation des bases
 - Etapes à prévoir pour leur amélioration à court terme

Jour 4 (jeudi 11 mai) : Bilan des acquis du PRIAF (suite) et axes stratégiques à développer
--

Matin (8h30 – 12h30)

Travaux de groupe(3 groupes)

- ***8h30-11h : Bilan des activités du PRIAF sur les 3 axes : formation, information, concertation***
 - Forces, faiblesses, menaces opportunités

- ***11h45 : Réflexion collective sur les attentes en terme d'outils statistiques et modèles de représentation/simulation communs aux niveaux nationaux et régional (1h30)***
 - Débat d'éclaircissement
 - Les enjeux des outils d'analyse par rapport au contexte actuel de la production et de la commercialisation de la filière riz en Afrique de l'Ouest
 - Quelles recommandations ?

Objectif :

Sur la base des conclusions des travaux des jours précédents, construire une réflexion visant à élaborer une proposition de programme de renforcement institutionnel des capacités des acteurs des filières riz en articulant les dimensions régionales et nationales

12h30 : REPAS

Après midi (14h-17h30)

- ***Travaux de groupes : élaboration de propositions pour les 3 grands axe (suite)***

15h30 : pause

- ***Restitution des travaux de groupes***

Jour 5 (vendredi 12 mai) : Perspectives
--

Objectif :

Valider les orientations stratégiques et l'ébauche d'un programme d'action en matière d'information et d'organisation des acteurs des filières riz en Afrique de l'Ouest

Matin (9h-13h30):

- ***Synthèse des propositions***
 - Présentation de la synthèse par l'équipe d'animation
 - Débat / validation
 - Calendrier de clôture du PRIAF 2

- ***Clôture***

ANNEXE 3

FICHE D'IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS DE CONCERTATION NATIONAUX

PAYS : BENIN

LE CADRE DE CONCERTATION

Nom de cadre de concertation : Conseil de Concertation des riziculteurs du Bénin

Institution/organisations directement impliquées : organisations de producteurs de base, communales et régionales

Partenaires : OXFAM, Coopération belge, PAIMAF (Coop française), PRIAF

Date de création : 2003

Ancrage institutionnel : organe technique de la FUPRO

Mode de financement : cotisations des membres + partenariat

Budget annuel : 15 millions F CFA

Perspectives de financement à moyen / long terme : cotisations des membres + ressources extérieures (partenaires, projets) + rétrocession à la filière des ressources provenant de la vente des dons en nature (riz du don japonais)

Dispositifs d'information/ observatoire en appui

Nom :

Date de création :

Ancrage institutionnel :

Mode de financement :

Budget annuel :

Perspectives de financement à moyen / long terme :

FICHE D'IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS DE CONCERTATION NATIONAUX

PAYS : BURKINA FASO

LE CADRE DE CONCERTATION

Nom de cadre de concertation : COMITE INTERPROFESSIONNEL DU RIZ DU BURKINA (CIR-B)

Institution/organisations directement impliquées :

- Producteurs de riz
- Transformateurs de riz
- Commerçants (commerçants de riz et fournisseurs d'intrants et d'équipements agricoles)
- Transporteurs

Partenaires :

- Etat
- Union européenne, CECI, Oxfam
- Observatoire national de la filière riz, Projet Riz pluvial, Programme de Développement Agricole au Burkina Faso, Eidev

Date de création : mai 2001

Ancrage institutionnel : Association de la loi 10. Composé d'une Assemblée générale et d'un Conseil d'Administration

Mode de financement : Subvention Union européenne à travers le Plan d'Actions pour la Filière riz (PAFR)

Budget annuel : 50 millions de francs CFA

Perspectives de financement à moyen / long terme :

- Produit issu de la location de matériel octroyé par l'Union européenne
- Prélèvement sur vente de paddy et de riz

Dispositifs d'information/ observatoire en appui

Nom : OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA FILIERE RIZ DU BURKINA FASO (ONRiz)

Date de création : Août 2003

Ancrage institutionnel : Logé au siège du Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina (CIR-B). Il est piloté par un Comité d'orientation et de suivi composé du SP-CPSA, CIR-B, de la CPF, du BN-CRA, LCB, de la DGPSA, de la SONAGESS, de la DGD et de l'INSD et d'un organe d'exécution animé par un administrateur.

Il est actuellement placé sous la tutelle administrative de la Cellule de Gestion du PAFR.

Mode de financement : Subvention Union européenne à travers le Plan d'Actions pour la Filière riz (PAFR)

Budget annuel : 35 millions de francs CFA

- Fonctionnement : 12 millions francs CFA
- Etudes : 18 millions francs CFA
- Concertation des acteurs,
Elaboration et diffusion des outils : 5 millions francs CFA

Perspectives de financement à moyen / long terme :

- Prélèvement sur les importations de riz
- Prélèvement sur vente de paddy et de riz
- Contribution des organisations professionnelles et interprofessionnelle

FICHE D'IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS DE CONCERTATION NATIONAUX

PAYS : GUINEE

LE CADRE DE CONCERTATION

Nom de cadre de concertation :

- Fédération des Organisations Paysannes de la Basse Guinée (FOPBG)

Institution/organisations directement impliquées :

- CNOP G
- Observatoire riz
- Service National de Promotion Rurale et de la Vulgarisation (SNPRV)
- DYNAFIV
- Univers sel

Partenaires :

- Coopération Italienne : FOGUIRED (fonds Guinéen de reconversion de dettes)
- Coopération Française : SCAC (Service de Coopération et d'action Culturelle Ambassade de France)

Date de création : 2003

Ancrage institutionnel : CNOP G

Mode de financement : Subvention non remboursable

Budget annuel ?

Perspectives de financement à moyen / long terme : ?

Dispositifs d'information/ observatoire en appui

Nom : Observatoire riz Guinée

Date de création : 1999

Ancrage institutionnel : BCEPA : Ministère de l'Agriculture, élevage, Eaux et Forêts

Mode de financement : PRIAF (Projet de renforcement de l'information des acteurs de la filière riz – Coopération Française)

Budget annuel : 9 000 euros (financement Coopération Français)

Perspectives de financement à moyen / long terme : suite PRIAF 2

FICHE D'IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS DE CONCERTATION NATIONAUX SUR LE RIZ

PAYS : MALI

LE CADRE DE CONCERTATION

Nom de cadre de concertation : Comité d'Animation et de Partage de l'Information (CAPI/RIZ)

Institution/organisations directement impliquées :

- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)
- Chambres Régionales d'Agriculture du Mali
- Producteurs des divers systèmes de production rizicole
- Opérateurs céréaliers (commerçants et importateurs)
- Transformateurs
- Consommateurs
- Services techniques d'appui conseil et de recherche
- Fournisseurs d'intrants et d'équipements (engrais, semences et équipements)
- Transporteurs
- Structures de production de statistiques (Observatoire Marché Agricole, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence, Direction Générale des Douanes, cellule de Planification et de Statistiques)

Partenaires : Idem.

Date de création : 1999

Ancrage institutionnel : APCAM

Mode de financement : Subvention (Coopération Française et Union Européenne)

Budget annuel : 95 millions FCFA

Perspectives de financement à moyen / long terme : UE (MT), Interprofession (LT)

Dispositifs d'information/ observatoire en appui

Nom : Inforiz/Réseau Riz

Date de création : 1999

Ancrage institutionnel : APCAM

Mode de financement : Subvention (Coopération Française et Union Européenne)

Budget annuel : 95 millions FCFA

Perspectives de financement à moyen / long terme : UE (MT), Interprofession (LT)

FICHE D'IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS DE CONCERTATION NATIONAUX

PAYS : NIGER

LE CADRE DE CONCERTATION

Nom de cadre de concertation : **convention intrant**

Institution/organisations directement impliquées :

- Centre de services
- Banques (SONIBANK, BOA)
- 7 coopératives de producteurs de riz
- fournisseurs d'intrants (Centrale d'approvisionnement)

Partenaires :

- Office des produits vivriers du Niger (OPVN : acheteur de paddy)
- Programme d'Appui à la filière riz (PAFRIZ)
- Fédération des unions des coopératives des producteurs de riz (FUCOPRI)

Date de création : 1999

Ancrage institutionnel : PAFRIZ (projet UE)

Mode de financement : Banque pour le volume du crédit et PAFRIZ pour le fonds de garantie

Budget annuel : 280 000 000 FCFA (volume de crédit)

Perspectives de financement à moyen / long terme : 400 millions de francs FCA / an (pour le fond de crédit)

Dispositifs d'information/ observatoire en appui

Nom : **Observatoire de la filière riz au Niger**

Date de création : en cours

Ancrage institutionnel : PAFRIZ

Mode de financement : PAFRIZ

Budget annuel : 64 millions de francs CFA

Perspectives de financement à moyen / long terme :

- . appui PAFRiz jusqu'à juin 2007 ;
- . à terme, redevance perçue au niveau des magasins sous douane sur les importations de riz,

FICHE D'IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS DE CONCERTATION NATIONAUX

PAYS : SENEGAL

LE CADRE DE CONCERTATION

Nom de cadre de concertation :

Observatoire National du Riz au Sénégal

Institution/organisations directement impliquées :

- Ministère de l'Agriculture, des Finances, du Commerce
- Comité Interprofessionnel de la filière Riz (CIRIZ)
- Fédération des Producteurs du Bassin de L'Anambé
- Union Nationale des Commerçants et industriels du Sénégal
- Association des consommateurs du Sénégal

Partenaires :

-
-

Date de création : Août 1999

Ancrage institutionnel : Ministère de l'Agriculture

Mode de financement : Appui financier extérieur (PRIAF et Etat)

Budget annuel : environ 8 millions FCFA

Perspectives de financement à moyen / long terme :

A RECHERCHER

Dispositifs d'information/ observatoire en appui

Nom : Observatoire National du Riz au Sénégal

Date de création : Août 1999

Ancrage institutionnel : Ministère de l'Agriculture

Mode de financement : Appui financier extérieur (PRIAF et Etat)

Budget annuel : environ 8 millions FCFA

Perspectives de financement à moyen / long terme :

A RECHERCHER

FICHE D'IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS DE CONCERTATION NATIONAUX

PAYS : SENEGAL

LE CADRE DE CONCERTATION

Nom de cadre de concertation :

Comité Interprofessionnel de la filière Riz (CIRIZ)

Institution/organisations directement impliquées :

10 collèges: les producteurs, les transformateurs, les institutions financières, les fournisseurs d'intrants agricoles, les commerçants, les institutions publiques, les consommateurs, les prestataires de services mécanisés, les organismes d'appui au développement et les professionnels de la semence du Sénégal

Partenaires :

- État du Sénégal, les bailleurs de fonds, Société civile ONRS, Comité interprofessionnel du Burkina Faso

Date de création : 1998

Ancrage institutionnel :

Mode de financement : Fonds propres

Budget annuel : 3 millions

Perspectives de financement à moyen / long terme :

Budget National, participation des membres

Dispositifs d'information/ observatoire en appui

Nom : État du Sénégal (SAED, ARM, DAPS , CNCAS)

Date de création : -----

Ancrage institutionnel : -----

Mode de financement : -----

Budget annuel : -----

Perspectives de financement à moyen / long terme :